



L'an deux mille vingt le seize juin,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme  
MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 11/06/2020

Présents : **Victoire BEAUJOU, Alain DETOLLE, Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,**  
Secrétaire : **Mathilde HOUZE,**

### DCM 2020/21 : Désignation des délégués communautaires

Madame la Maire rappelle que la désignation des délégués communautaires se fait dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux. Elle précise qu'elle ne souhaite pas siéger à cette instance et qu'il revient donc de désigner le premier adjoint en qualité de délégué titulaire.

Monsieur Pierre Hoezelle, conseiller municipal propose sa candidature en qualité de délégué suppléant.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la désignation de :  
- M Alain Détolle en qualité de délégué communautaire titulaire  
- M Pierre Hoezelle, délégué communautaire suppléant.

À Faux la Montagne, le 23 juin 2020,  
La Maire  
C MOULIN

